



Comité Technique du 16 janvier 2014: Emplois

Tours, le 16 janvier 2014

La CGT finances publiques 37 rappelle son opposition à la logique dogmatique de suppressions d'emplois, logique amplifiée depuis la création de la DGFIP.

Alors que les limites du supportable sont atteintes et même dépassées dans l'ensemble des services, le gouvernement continue de faire des choix inacceptables en considérant la DGFIP, et plus largement les administrations de Bercy, comme non «prioritaires».

Après 5 ans de révision générale des politiques publiques (RGPP) et la mise en œuvre de la modernisation de l'action publique (MAP), cette rigueur dogmatique continue de sévir à Bercy !

Entre 2002 et 2014, ce sont presque 30 000 emplois qui auront été supprimés à la DGFIP alors que :

- La démarche stratégique engagée par la DG accélère les restructurations, fusions et fermetures de services. En Indre et Loire, les réunions d'octobre initiées par notre direction locale pour plébisciter cette démarche et rassurer l'ensemble des agents du département ont été suivies... par un CTL annonçant 11 suppressions de postes ou structures (par regroupement, fusion, fermeture) et puis d'un CTL boycotté en première instance annonçant 17 nouvelles suppressions d'emplois pour l'année 2014.

- L'accomplissement des missions qui restent dévolues à nos services s'effectue à flux tendus ;

- La souffrance au travail s'accroît pour les collègues qui ne peuvent plus accomplir leurs missions dans des conditions normales ;

- La complexité de la législation ne fait que s'accroître ;

- Les conséquences de la crise et le contexte anti-fiscal rendent de plus en plus difficile l'exercice des missions.

En Indre et Loire, les éléments du MAGERFIP conjugués annoncent la suppression de 17 emplois (-2 cadres A inspecteurs divisionnaires en GP, - 2 A en GP, -1 B en FF, - 6 C en GP, -6 C en FF).

Analyse CTL Emplois janvier 2014 :

Département	Gains de productivités fléchés	Renforts et redéploiements	Contribution proportionnelle	Correctif dotation cible charges	Dotation accueil	Correctif opérationnel	MAGERFIP	Evolution Emplois	différence
37	-3		-14,5	-2,8	2,1		-18,2	-17	1,2
Total depts	-278	97	-2025	0	300	0	-1906	-1800	106

Les documents transmis aux organisations syndicales sont particulièrement édulcorés...aucune situation de l'emploi existante par structure...seules apparaissent dans le meilleur des cas la localisation souvent très large (services de direction) des suppressions ! Nul doute que la transparence n'est pas de mise au niveau du département !

Alors...

Volonté de préserver les unités en contact avec le public ? Là encore, les agents ne cessent de réclamer des moyens mais la seule réponse apportée réside à réduire l'ouverture au public.

Une dotation de 2.1 emplois supplémentaires pour l'accueil ? prévue dans le programme pour 2014, elle ne connaît aucune traduction dans le projet présenté.

Transfert au PRS des procédures collectives : pour ce motif ce service sera renforcé... un sujet qui semblait prématuré et inabordable il y a moins d'un mois lors du dernier CTL. Or, ce service est en difficulté constante, accroître ses missions est ce le moyen d'améliorer son fonctionnement ?

Il est un seul constat qui s'impose à nous, agents de la DGFIP 37 : centralisation des missions, spécialisations, transferts, diminutions des plages horaires de réception du public, inaccessibilité des interlocuteurs (même en interne), restrictions budgétaires, peu de moyens ou médiocres pour fonctionner, ces réorganisations déstabilisent nos savoirs, font perdre la confiance du public, tout comme les agents de la DDFIP perdent confiance en leur administration.

Il est temps que cesse cette destruction organisée des services de l'Etat, des services publics.

Comment assurer une bonne lutte contre la fraude fiscale,

Comment participer à une bonne gestion des collectivités locales,

Comment assurer un bon accueil des usagers, particuliers et professionnels,

Quand on supprime encore des emplois dans le département?

Il ne suffit pas de sonder la température sociale, il ne suffit pas de faire de la communication ; il faut prendre des mesures concrètes pour améliorer le service public, les conditions de travail des agents et leur salaire injustement gelé depuis 4 ans.

La CGT Finances Publiques 37 demande :

- l'arrêt des suppressions d'emplois,
- un bilan contradictoire depuis la fusion DGI-DGCP,
- la reconnaissance des qualifications,
- le respect des doctrines d'emplois,
- et que l'ensemble des emplois budgétés soient pourvus.

